

A2C SARL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000 €
Siège social : ~~25 rue Brézin~~, 202 Avenue du Maine 75014 PARIS
N° 831 268 362 RCS de PARIS

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 10 FEVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six,

Le dix février, à dix heures.

Je soussigné Arnaud CLEMENT agissant en qualité de gérant et seul associé de la SARL A2C susnommée, a pris les décisions ci-après :

1. Transfert du siège social

Le siège social est transféré :

Ancienne adresse : 25 rue Brézin, 75014 PARIS

Nouvelle adresse : 202 avenue du Maine, 75014 PARIS

Le transfert prend effet à compter de ce jour.

2. Modification des statuts

En conséquence, l'article 4 des statuts relatifs au siège social est modifié comme suit :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé :

202 avenue du Maine – 75014 Paris

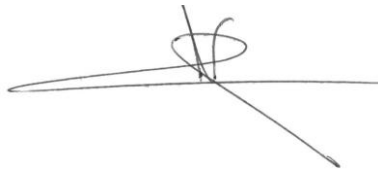
Le reste de l'article demeure inchangé.

3. Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au gérant pour effectuer les formalités de publicité et de dépôt auprès du Guichet unique.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions.

Signature de l'associé unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' and 'C' followed by a long horizontal stroke and a diagonal line extending downwards to the right.

Arnaud CLEMENT